

Nouveau gouvernement : des attentes fortes pour améliorer le quotidien des personnes en situation de handicap

Paris le 20 mai 2022. Le Collectif Handicaps prend acte de la composition du nouveau gouvernement. Il se félicite de la création d'un ministère des Solidarités, de l'autonomie et des personnes handicapées de plein exercice. Cette nomination ne devra pour autant pas empêcher l'ensemble des ministres d'intégrer pleinement l'amélioration de la vie quotidienne des personnes handicapées dans leur politique. Il salue également la pleine reconnaissance du parasport dans le portefeuille de la Ministre des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques.

Le ministre Damien Abad devra relever de nombreux défis pour lutter contre l'ensemble des obstacles qui se dressent encore quotidiennement devant les personnes en situation de handicap, dont un certain nombre a été pointé par le Comité des droits de l'ONU en septembre 2021. Ses recommandations devraient pouvoir constituer une feuille de route pour améliorer la vie des personnes en situation de handicap.

D'abord, le Collectif Handicaps demande que le chantier de la 5^e branche Autonomie soit une priorité de ce quinquennat pour en assurer le financement et créer de nouveaux droits pour les personnes en situation de handicap, âgées, et leurs proches aidants, notamment via la création d'une prestation universelle d'autonomie.

Le Collectif Handicaps réclame également qu'il augmente le pouvoir d'achat des personnes en situation de handicap, dont une grande partie vit en dessous du seuil de pauvreté même avec une allocation adulte handicapé à taux plein et ce, tout particulièrement dans un contexte inflationniste. En outre, il devrait être en mesure de rendre effective l'indépendance financière des allocataires de l'AAH vivant en couple, puisque le groupe parlementaire des Républicains dont il était président y était favorable.

De plus, la crise que traverse le secteur médico-social qui entraîne des conséquences graves sur la santé et les droits des personnes accueillies en établissement ou vivant à domicile n'est pas résolue. La première urgence est d'octroyer les revalorisations salariales du Ségur de la santé à l'ensemble des professionnels ; mais c'est aussi d'améliorer leurs conditions de travail par une formation adaptée et un nombre de personnels suffisant. Une transformation importante reste à opérer pour permettre aux personnes en situation de handicap de disposer de prestations et d'accompagnement de qualité, en nombre suffisant et à hauteur des besoins.

Ensuite, la France n'est toujours pas accessible malgré les promesses des lois de 1975 et de 2005, ce qui engendre des discriminations quotidiennes persistantes auxquelles le nouveau ministre devra remédier. Les Jeux Olympiques et Paralympiques dont la Ministre Amélie Oudéa-Castéra est en charge devront d'ailleurs laisser un héritage accessible des sites sportifs et des logements construits pour l'occasion.

Enfin, le Collectif Handicaps espère que l'expertise des corps intermédiaires et des personnes en situation de handicap, de leur famille et proches aidants sera davantage mobilisée dans la construction des politiques publiques.

Mais la politique du handicap ne peut se limiter à un seul Ministre : elle doit être pleinement interministérielle et intégrée dans les politiques menées par chaque ministère, seule condition pour que la vie quotidienne des personnes handicapées puisse effectivement changer.

Contacts presse :

Arnaud de Broca – presidence@collectifhandicaps.fr – 06 20 51 04 83

Stéphane Lenoir – stephane.lenoir@collectifhandicaps.fr – 06 14 85 42 62